

Le Mouvement de la Paix

30, rue des Trembles 76610 Le Havre

Bulletin havrais

n° 56



Mai 2019

— Bulletin d'information pacifiste édité par le Mouvement de la Paix du Havre —



page
1

Sommaire :

- **Soutien au peuple sahraoui** - Association « Un camion pour les Sahraouis » : page 2
- **Les femmes et la Paix** - Association « Femmes Solidaires » du Havre : page 3
- **Transmettre la mémoire et non la trahir** - 19 mars anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie (ARAC): p 4 & 5
- **Guerre d'Algérie** - témoignage d'un pacifiste : page 6
- **Arrêter le nucléaire civil et militaire** - Collectif havrais : page 7
- **« Paix et Solidarité internationale »** - Cycle ciné-débats à l'initiative de l'ISH CGT : p 8 & 9
- **Pour le droit de vivre dignement et en paix** - tract du 1er mai : p 10 & 11
- **Réhabilitation de tous les fusillés pour l'exemple de 14-18** - Inauguration du monument à Chauny : p 12 & 13
- **Armes françaises au Yémen** - le cargo est reparti sans son chargement d'armes : p 14 & 15
- **Pour s'informer sur les armes nucléaires** : page 16

Soutien au peuple sahraoui

« Un camion-citerne pour les Sahraouis »

En février dernier, une délégation de l'association havraise « Un Camion-Citerne pour les Sahraouis » s'est rendue dans les campements de réfugiés. A plusieurs reprises, les membres de la délégation ont pu évoquer l'actuelle situation du conflit avec des habitants qui les recevaient ou avec des responsables d'organisations ou du gouvernement sahraouis qu'ils ont rencontrés.



Des images plein la tête...



Des visages plein la tête...

Depuis plusieurs décennies, l'Union Européenne a accordé au Maroc un « statut avancé » ce qui permet à de nombreuses entreprises européennes de signer avec le gouvernement marocain des accords commerciaux qui ne

font aucune différence entre le territoire du Maroc lui-même et les zones du Sahara Occidental qu'il occupe illégalement depuis 1976. Depuis cette date, l'occupation coloniale du Maroc se renforce. L'exploitation des richesses du Sahara Occidental (pêche au large des côtes, spoliation des mines de phosphates de BOUKRA, cultures maraîchères, installation de centrales solaires etc...) se fait sans l'accord du Polisario (Front Politique de Libération de la Saguia de Hamra et du Rio del Oro), seul représentant reconnu par l'ONU du peuple sahraoui.

En décembre 2017 et janvier 2018, la Cour de Justice de l'Union Européenne (CJUE) a pris 2 arrêts qui ont constitué une grande avancée pour la reconnaissance des droits du peuple sahraoui.

Dans ces arrêts qui s'appuient sur des résolutions onusiennes, la CJUE rappelle :

- 1° que le Front Polisario est le seul représentant du peuple sahraoui
- 2° que le territoire du Sahara Occidental occupé illégalement par le Maroc n'est pas marocain et ne peut être inclus dans les accords commerciaux avec le Maroc.

Dès la publication de ces arrêts, les lobbyistes marocains et européens ont fait pression sur la Commission Européenne. En février 2019, celle-ci a proposé au Parlement Européen un texte qui remet complètement en cause les décisions de la CJUE. Tous les élus des partis de droite ont voté ce texte.

Les Sahraouis espèrent que les textes internationaux seront respectés et appliqués. Leur impatience et leur indignation grandissent. Les membres de la délégation du « Camion-Citerne » ont à plusieurs reprises entendu des voix proposant la reprise de la lutte armée. Si les négociations qui se déroulent actuellement à Genève échouent, verra-t-on la région s'enflammer de nouveau ? Et fera-t-on porter la responsabilité des combats aux Sahraouis qui ne souhaitent que le respect de leurs droits et l'application des résolutions internationales ?



Les femmes et la Paix



Nadia Murad



Denis Mukwege

Une quarantaine de victimes de violences sexuelles dans différents pays en guerre(18) se sont réunies pour la première fois, mardi 26 et mercredi 27 mars 2019, au Luxembourg, à l'invitation de la grande duchesse Maria Teresa et autour des deux Prix Nobel de la Paix 2018 : le docteur congolais Denis Mukwege et la jeune yésidie Nadia Murad, **pour unir leurs forces et pour attirer l'attention internationale sur le phénomène du viol utilisé comme une arme de guerre.**

« ELEVONS NOS VOIX »

pour que la prévention des violences sexuelles devienne une des priorités de l'action de la communauté internationale et des dirigeants du monde entier...

Nous ne pouvons pas accepter :

- que le viol de guerre soit un des crimes les moins rapportés et les moins punis dans le monde,
- que les exactions soient passées sous silence parce que les femmes ont peur de parler.

« Notre dénonciation doit devenir collective et mondiale », ajoute Maria Teresa

« AYONS L'AMBITION DE VOULOIR ARRÊTER L'UTILISATION DU VIOL COMME ARME DE GUERRE »

Le Prix Nobel de la Paix 2018 décerné à un médecin gynécologue et à une ex-esclave de l'organisation Etat Islamique (E.I) incarne une cause planétaire qui dépasse le cadre des seuls conflits.

Des femmes et des hommes de partout s'élèvent contre « cette guerre sur le corps des femmes ».

Les femmes et les hommes de Normandie et celles et ceux du Havre rejoignent ce combat.

Pour en discuter et faire des propositions, rejoignez nos associations

- les Femmes Solidaires
- le Mouvement de la Paix
- le GAMS (groupe pour l'abolition des mutilations sexuelles)



À l'occasion du 21 septembre 2019, les femmes solidaires organisent un concours d'oeuvres artistiques, ouvert à toutes et à tous, sur le thème :

**LES FEMMES et LA PAIX.
du 21 juin au 21 septembre.
Contact : 06 77 76 24 83**

Transmettre la mémoire et non la trahir

Le 19 mars de cette année avait lieu le 57^{ème} anniversaire du cessez-le-feu officiel du 19 mars 1962, fin de la guerre d'Algérie.



Comme en témoigne la photo ci-dessus, au Havre, étaient présents de nombreux membres d'associations diverses - (Association républicaine des Anciens Combattants, Mouvements de la Paix, CGT, PCF) - particulièrement actives durant les huit années, 1954-1962, qu'a duré la guerre d'Algérie à agir contre les méfaits du colonialisme français, pour que soit engagées des négociations avec les combattants algériens et que, enfin, soit reconnue l'indépendance du peuple algérien.

* *Zoom arrière*

1962...2002... Que s'est-il passé réellement au plan de la mémoire ?

Il y a cinquante sept ans de cela, le 19 mars 1962, le cessez-le-feu proclamé officiellement sur le terrain ouvrait la porte à la fin de la guerre d'Algérie. Les accords d'Evian du 18 mars étaient approuvés par un référendum adopté par 91% des Françaises et des Français. Ainsi, la très grande majorité des citoyennes et citoyens voyaient enfin finir un cauchemar pour les peuples de France et d'Algérie.

Mais entre 1962 et 1998, en France, il était hors de question de parler de fin de la guerre qui était alors officiellement présentée comme des "événements" et il fallut attendre juin 1999 pour que l'Assemblée Nationale reconnaisse que ce qui s'était passé en Algérie entre 1954 et 1962 était bien une guerre. De ce fait, aucune date commémorative de la fin de ce cauchemar n'était officiellement arrêtée.

C'est la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie qui, lors de son congrès national de mars 1963, prend la décision de commémorer chaque année la date du 19 mars et d'agir pour sa reconnaissance en tant que date officielle nationale de la commémoration.

Certaines associations, telle l'ARAC, soutiennent et s'associent à cette démarche qui – à l'époque – ne suscite pas de contestation.

Et puis le temps passe et la rancune aidant, le ton monte au fur et à mesure que

certains associations organisent les ATM, (Algérie – Tunisie – Maroc), en sections de combattants en Afrique du Nord (UNC-AFN, ACPG-CATM, etc). Parmi les anciens des conflits précédents cet affrontement fait plaie et certains ACPG proposent que soit inhumé un « *Soldat inconnu d'AFN* » au cimetière de Notre Dame de Lorette. Exhumé du cimetière du « *Petit lac* » à Oran où il reposait, ce soldat inconnu sera inhumé le 16 octobre 1977 en la Tour de la Lanterne en présence des autorités dont le Président de la République, M Giscard d'Estaing.

* ***Une situation de statu quo***

Pendant plus de vingt années, une sorte de statu quo s'installe, la FNACA, l'ARAC, l'ANCAC, etc. commémorent le 19 mars tout en exprimant leur exigence d'une commémoration officielle de cette date comme un acte de mémoire et de vérité qui concerne aussi bien l'histoire de la France et celle de l'Algérie.

* ***Vers un Mémorial national***

Le trois mars 1998, un arrêté du Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants portait constitution d'un groupe de réflexion pour la création du Mémorial de la guerre d'Algérie. L'appel public aux candidatures était lancé le 13 avril 2001 et le 25 septembre de la même année le lauréat était officiellement désigné.

Les travaux terminés, l'inauguration était fixé au 28 novembre 2002...Mais le Président de la République – M. Jacques Chirac – ayant la grippe... l'inauguration fut reportée au 5 décembre 2002.

* ***Dénaturation et récupération***

Immédiatement le gouvernement mettait alors en place sous la présidence d'un « *historien* » une commission chargée de chercher une date de commémoration officielle de la fin de la guerre d'Algérie. **Le 22 janvier 2003 – soit à peine deux mois après l'inauguration !** - celui-ci proposait sans surprise au Ministre des Anciens Combattants et au Président Chirac de retenir la date du...5 décembre.

* ***En Histoire, la vérité de la mémoire est tenace***

Sous la pression conjuguée de la FNACA, l'ARAC, l'ANCAC et d'autres associations, **le 19 mars refaisait surface et une loi officialisant sa commémoration était adoptée par l'Assemblée Nationale en 2002.** Hélas, le Premier Ministre socialiste Lionel Jospin, sensible à la vive hostilité de la droite, ne la transmettait pas au vote du Sénat.

L'alternance politique portant au pouvoir les adversaire du 19 mars, ceux-ci décidèrent d'enfoncer le clou et la loi n° 2005-158 du 23 février 2005 (portant reconnaissance de la Nation et contribution nationale en faveur des rapatriés) allait s'en charger en officialisant entre autres la date du 5 décembre date de désunion s'il en est.

* ***Plus que jamais le 19 mars***

Aujourd'hui nous ne saurions accepter que les tenants et fauteurs de colonialisme mènent une offensive dévastatrice contre la mémoire et transforme l'indispensable transmission et trahison, en enterrement de la vérité historique.

Plus que jamais aujourd'hui et demain commémorons partout avec force et ampleur le 19 mars 1962, date du cessez-le-feu officiel ayant permis la fin de la guerre d'Algérie et continuons de réclamer l'abrogation de la date officielle du 5 décembre dans la loi du 25 février 2005. Enfin, nous voudrions que cette journée du 19 mars soit, au delà d'une commémoration, une occasion de relance de l'Amitié entre les peuples français et algériens.



« Je la savais cruelle et inutile »

Témoignage. Jeune militant communiste, Roland Ricouard a fait l'Algérie. Il raconte aujourd'hui cette guerre qu'il a toujours combattue. À la veille du 19 mars, ce militant pacifiste revient sur son engagement.

Figure discrète mais omniprésente du PCF au Havre, depuis son engagement au milieu des années cinquante dans les Jeunesses communistes, sa dénonciation du colonialisme et son engagement pacifiste jusqu'à sa participation aux municipalités successives d'André Duroméa en qualité d'adjoint au maire, Roland Ricouard est de la classe 58/2. Son séjour en Algérie aura duré du 3 septembre 1958 au 30 novembre 1960.

« DIS... TU EN AS TUÉ DES ALGÉRIENS ? »

« Je reconduisais l'ainé de mes petits-enfants chez ses parents à Gainneville. Je m'en souviendrais toujours. On arrivait à Rouelles lorsqu'il m'a demandé d'une petite voix : " Dis Dadou... Tu en as tué des Algériens ? " » se rappelle Roland Ricouard. « Je lui ai répondu que non, la stricte vérité. Sa question a réveillé ces vingt-sept mois de ma vie et j'ai fait le

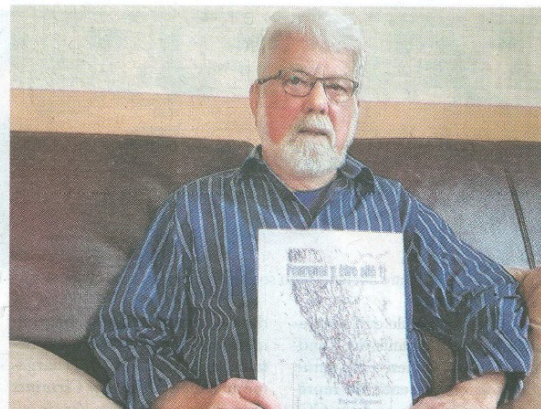
choix de témoigner, de raconter ce que nous avons vu et vécu là-bas. »

Roland Ricouard rassemble ses souvenirs et puise dans la correspondance fournie qu'il a entretenue avec son frère. « En tant que communiste et en tant qu'homme, j'étais révolté par la politique de colonisation et par la guerre, la violence et la répression que faisait subir l'armée française à la population algérienne. J'admirais Alban Liechti qui a écrit au président de la République, lui expliquant qu'il ne refusait pas d'effectuer son service militaire, mais refusait de prendre les armes contre les Algériens. Je me sentais proche de ce premier soldat du refus. J'admirais son courage. »

Au Havre, comme ailleurs, la ligne politique du PCF, c'est de demander aux jeunes communistes appelés sous les drapeaux « de lutter au sein de l'armée ». « J'étais partagé et sur le plan personnel, mon père était malade. Je craignais qu'il prenne très mal mon empiriquement si, comme Liechti et d'autres, je

refusais de prendre les armes contre le peuple algérien. »

En une centaine de pages, pour certaines illustrées de dessins réalisés par ses soins, Roland Ricouard raconte jusqu'à l'indicible. « J'ai vu l'horreur des prisonniers lynchés, frappés à coups de poing et de cannes en bois, menacés de couteaux, jetés à terre et piétinés pour les faire parler. J'ai vu la dignité de ces femmes, la terreur dans les yeux des enfants (...), écrit-il. « Cette guerre contre le peuple algérien, je la combattais car je la savais injuste, cruelle, inutile et sans issue », explique l'octogénaire, dont l'engagement pacifiste a eu pour socle son rejet des conflits coloniaux. « Dès que j'ai posé le pied sur le sol algérien, je me suis senti coupable. Soixante ans plus tard, j'y pense encore. Revient alors la question : pourquoi y être allé ? » Alors qu'approche la date du 19 mars, le 57^e anniversaire de la signature de l'accord de cessez-le-feu de la guerre d'Algérie, Tunisie,



Roland Ricouard avec la couverture de son témoignage : « Dès que j'ai posé le pied sur le sol algérien, je me suis senti coupable »

Maroc, Roland Ricouard se félicite que cette date « ait enfin été reconnue (N.D.L.R. en 2012) comme journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie », rappelle celui qui préside l'Association républicaine des anciens combattants. Son combat - pacifiste - se poursuit pour que ne

soient pas oubliés les soldats du refus et toutes les victimes civiles et militaires de cette guerre qui ne disaient pas son nom, dont quarante-sept jeunes Havrais ne sont pas revenus.

CHRISTOPHE PRETEUX

■ Commémoration mardi 19 mars à 17 h au monument aux Morts, place Général-de-Gaulle.

Extrait de Paris-Normandie Le Havre du jeudi 14 mars 2019

page 6

En réaction ...

Extrait de Paris-Normandie Le Havre du samedi 30 mars 2019

7

« L'horreur largement partagée »

Témoignage. Ancien combattant d'Algérie, Pierre Fleury répond à Roland Ricouard qui a écrit « Pourquoi y être allé ? ». Il s'interroge sur la notion de repentance.

Pierre Fleury a lu avec beaucoup d'attention l'article consacré au témoignage de Roland Ricouard [lire notre édition du 14 mars]. Celui qui fut l'adjoint PCF d'André Duroméa a passé 27 mois en Algérie, du 3 septembre 1958 au 30 novembre 1960. Ce Havrais, qui fit lui-même 30 mois de service en qualité de sous-officier au 2^e RTA, n'a pas la même approche que Roland Ricouard, qui milite au Mouvement de la Paix et préside l'Association Républicaine des Anciens Combattants (ARAC) au Havre. Dans une lettre qu'il adresse « au combattant d'Algérie Roland Ricouard » et à Paris-Normandie Le Havre, il témoigne à son tour.

« Pas la même guerre »

« Ayant lu attentivement l'article dans notre journal où vous exposez vos sentiments sur cette malheureuse guerre d'Algérie que nous avons, ni vous ni moi, désirée, permettez-moi de vous répondre en toute simplicité et d'exposer à mon tour les miens », écrit Pierre Fleury. « Vous dites avoir vu l'armée française frapper, cogner, taper à coups de canne, de bâton et de crosse une malheureuse population pacifique. Sans doute n'avons-nous pas fait la même guerre et je m'en étonne. N'êtes-vous jamais tombé en embuscade sur une route et vu des hommes fauchés dans les camions par des fusils-mitrailleurs embusqués ? Sans doute ne vous êtes-vous jamais trouvé en montagne face à des rebelles aussi bien armés et même plus que vous. Sans doute ne

vous êtes-vous jamais penché sur l'un des vôtres pour recevoir ses derniers mots balbutiés avant de mourir et lui fermer les yeux. Sans doute, à vous lire, n'avez-vous jamais perdu un pauvre gars, égaré lors d'un combat et retrouvé plus tard émasculé et la gorge tranchée d'une oreille à l'autre comme l'on fait là-bas aux moutons », ajoute l'ancien sous-officier décoré de la Croix de la valeur militaire. « Avez-vous, comme je l'ai fait, entretenu une correspondance avec une pauvre mère désespérée par la disparition de son fils lors d'une attaque ? Eh bien camarade, j'ai connu tout cela et n'en tire pas gloire, n'éprouve pas le besoin d'en faire un livre. Sachez qu'en deux ans, ma compagnie a perdu plus de trente des siens, abattus les armes à la main. Nous n'avons jamais mes hommes et moi failli à l'honneur et au drapeau. Nous n'avons jamais donné des coups de trique aux prisonniers, si ce ne sont quelques coups de pied aux fesses bien mérités à certains refusant d'avancer. Vous vous épanchez sur la dignité des femmes de là-bas, soit. Permettez-moi d'avoir, moi, une pensée pour les mères, les épouses de ceux d'entre nous tombés sur le sol africain. N'étaient-elles pas, elles aussi, admirables de dignité dans le chagrin qui les submergeait ? » interroge Pierre Fleury.

« Je me suis souvenu »

Et d'évoquer le programme commun de la gauche, les accords Marchais-Mitterrand. « En 1981, sans doute avez-vous voté pour ce dernier. Vous êtes-vous rappelé que ce même Mitterrand, vingt ans plus tôt, alors ministre de l'Intérieur envoyait sans état



Des parachutistes français en patrouille dans le massif de l'Aurès, ont arrêté une caravane et interrogent les paysans algériens, le 12 novembre 1954, dix jours après la série d'attentats qui a marqué le début de la Guerre d'Algérie (photo d'archives Pierre Bonnin AFP Intercontinentale)

d'âme les CRS mataquer à tour de bras les appelés qui, comme vous, ne voulaient pas partir ? À ce moment, moi, je me suis souvenu. Il est de bon ton aujourd'hui de patauger dans la repentance, voire de demander pardon. Pourtant, si horreur il y eut, comme dans toutes les guerres, elle fut largement partagée et vous le savez bien. Pourquoi encore pleurer sur le lait répandu soixante ans après ? [...] Laissons donc les morts reposer en paix et je ne vous suivrai pas sur ce terrain. Mes petits-enfants ne me posent aucune question sur cette foutue guerre et je le leur en suis gré, préférant leur suggérer de regarder l'avenir. Avenir qui leur appartient », conclut l'ancien sous-officier.

C. P.

L'avenir de nos enfants, de nos petits enfants, encore faut-il que ce soit un avenir sans guerres, un avenir de paix !



Arrêter le nucléaire civil et militaire

Collectif havrais pour l'arrêt du nucléaire civil et militaire
2 rassemblements pour le dire au moment des anniversaires des catastrophes de Fukushima et de Tchernobyl

DIMANCHE 10 MARS 2019

Extrait de
Paris-Normandie Le Havre
du dimanche 10 mars 2019

NORMANDIE

11

Les déchets du nucléaire

Plusieurs collectifs anti-nucléaire se sont rassemblés hier après-midi sur le parvis du centre commercial Coty au Havre. « Nous souhaitons alerter sur la dangerosité du nucléaire », explique Alain Cantais membre du collectif havrais pour l'arrêt du nucléaire civil et militaire. Une trentaine de militants ont distribué des tracts devant une montagne de conserves représentant les déchets produits par l'activité atomique. « Ce n'est pas seulement les centrales qui posent problème, mais également le stockage », poursuit Alain Cantais. Sur le sujet, le projet d'enfouissement à Bure ne le convainc pas. « Si, dans le futur, on trouve un moyen de rendre ces déchets inoffensifs, on ne pourra pas retourner les chercher. » Il rappelle au passage « la meilleure solution, c'est de ne pas en créer ». Pour cela des alternatives existent selon lui. « Pas pour arrêter le nucléaire du jour au lendemain, nous ne sommes pas totalement bêtes, mais d'ici vingt à trente ans. » Il regrette notamment le manque de soutien de l'État pour l'entreprise d'hydrolienne de Cherbourg. « On a la technologie sur notre territoire », soupire le militant.



Les militants anti-nucléaire ont voulu symboliser les déchets créés par cette activité hier au Havre (photo Quentin Déhais)

page
7

Extrait de
Paris-Normandie Le Havre
du jeudi 2 mai 2019

MILITANTISME

Alerter sur les dangers du nucléaire

À l'initiative du Collectif havrais pour l'arrêt du nucléaire civil et militaire, un rassemblement s'est tenu près de l'esplanade de l'Espace Coty (l'accès à celui-ci n'était pas autorisée) samedi après-midi. Ce collectif réunit Éco-choix, Écologie pour Le Havre, Ensemble, la Ligue des Droits de l'Homme, le Mouvement

de la Paix, Les Enfants de Tchernobyl, le réseau Sortir du Nucléaire, EELV, LFI et le NPA. Cette manifestation pacifique était organisée pour commémorer la catastrophe de Tchernobyl (26 avril 1986) et « alerter sur les dangers du nucléaire ». Certains participants se sont allongés au sol avec des masques blancs

pour simuler une catastrophe nucléaire. Des tracts étaient distribués par les militants des associations et partis organisateurs. Le texte exprimait la demande du collectif que la France renonce à l'EPR de Flamanville en se référant aux « très nombreux défauts de construction de cette centrale » et au « gouffre financier que cela représente ». Quant aux anciennes centrales, il était déploré que « pour prolonger leur durée de vie, de très gros travaux doivent avoir lieu et coûteront plus de 100 milliards, sans garantie que cela suffise à éviter une catastrophe et encore moins un attentat ». Sur ce tract, la question du stockage des déchets nucléaires était aussi évoquée ainsi que le risque d'un accident majeur « dont les conséquences matérielles et surtout humaines ne peuvent pas être chiffrées ». Suivait un appel à sortir rapidement du nucléaire et à « aller vers une vraie transition énergétique ».

Contact : lh.fukutcherno@gmail.com.



Allongés pour simuler une catastrophe nucléaire

Extrait du dernier tract :

Le gouvernement français s'obstine à soutenir la filière nucléaire contre l'avis d'une majorité de citoyens... La construction de l'EPR à Flamanville se poursuit malgré les très nombreux défauts de construction de cette centrale et le gouffre financier que cela représente... La technologie du nucléaire est bien plus chère que les énergies renouvelables si on compte les retards dans la construction des EPR, les mises aux normes des anciennes centrales (grand carénage), le stockage des déchets et le démantèlement des centrales, sans parler d'un accident majeur dont les conséquences matérielles et surtout humaines ne peuvent pas être chiffrées et qu'aucune compagnie d'assurance ne peut garantir ! Pour sortir du nucléaire et aller vers une vraie transition énergétique, il faut mettre tous nos moyens dans les économies d'énergie et les énergies

renouvelables.

De plus la France doit écouter les voix de l'opinion publique en **faveur d'un monde sans armes nucléaires et tenir les engagements qu'elle a promis** dans le cadre du processus du Traité de Non Prolifération. Nous demandons l'arrêt du programme de modernisation des armes nucléaires qui coûtera 14 Millions d'Euros chaque jour pendant les 6 années à venir alors que cet argent manque pour l'éducation, la santé, les services publics.

Laissons à nos enfants une terre à peu près vivable !

Après « la Bombe et Nous » en février, R.A.S. d'Yves Boisset en avril

Extrait de Paris-Normandie Le Havre du samedi 30 mars 2019

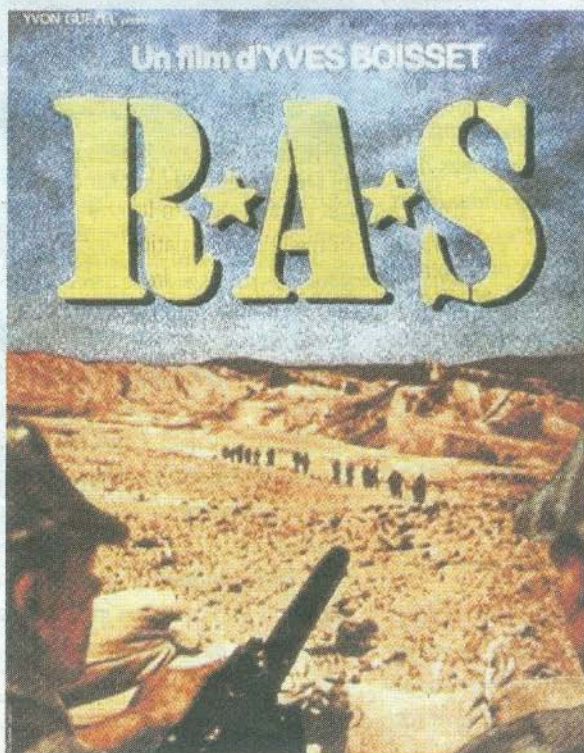
« Paix et solidarité » : la réflexion se poursuit

Société. La CGT, son Institut d'Histoire Sociale, le Mouvement de la Paix et l'Association Républicaine des Anciens Combattants, en partenariat avec la Ligue des Droits de l'Homme, organisent la troisième et avant-dernière séance de leur cycle de ciné-débats, le jeudi 4 avril au Studio.

Alain Bozec le reconnaît : « Paix et solidarité » sont deux vastes thèmes de discussion. Le représentant de l'IHS, l'Institut d'Histoire Sociale de la CGT, y inclut pêle-mêle les souvenirs de la Seconde Guerre mondiale et de la Guerre d'Algérie, le désarmement nucléaire, l'indépendance catalane, les ingérences extérieures au Venezuela ou encore la crise des Gilets jaunes. D'après le militant CGT, les parallèles tracés entre tous ces événements se justifient par la nécessité « de mettre en concordance passé et présent ». Le dénominateur commun à ces situations, « c'est la nature de la réponse du pouvoir quand il est aux abois : la violence », affirme-t-il.

L'engagement au fil du temps

C'est dans cette optique de « réappropriation des connaissances » que la CGT continue sa séquence de soirées ciné-débat. Après la projection des films *Avoir 20 ans dans les Aurès* et *La Bombe et nous*, le premier relatant l'escalade de la violence d'un groupe antimilitariste pendant la Guerre d'Algérie, le second présentant les enjeux du nucléaire sous la forme d'un documen-



taire, c'est *R.A.S.* d'Yves Boisset (1973) qui sera présenté le jeudi 4 avril au cinéma Le Studio à 17 h 30. Dominique Noguères, vice-présidente de la Ligue des Droits de l'Homme, doit participer au débat qui suivra la projection, afin de parler de l'engagement militant en période de trouble, « hier en Algérie, aujourd'hui en Espagne ou ailleurs, éclairer sur nos lois en vigueur de plus en plus répressives pour les manifestants », comme l'écrit la CGT.

« Éducation populaire »

Ces séances de cinéma sont un exercice inédit pour les membres du syndicat. « Ce ne sont pas des réunions militantes mais une forme d'éducation populaire, expliquent-ils. Nous voulons nous ouvrir à d'autres points de vue grâce à la présence des autres associations participantes, la Ligue des Droits de l'Homme, Le Mouvement de la paix et l'Association Républicaine des Anciens Combattants. »

Le quatrième et dernier film, dont le choix n'est pas encore arrêté, aura pour thème « la solidarité internationale des travailleurs » et sera projeté le 2 mai.

■ Cycle ciné-débats « Paix et Solidarité Internationale » : « R.A.S. » d'Yves Boisset le jeudi 4 avril au cinéma Le Studio à 17 h 30. Réservations auprès de l'IHS. Tél. 07 78 52 94 66. Tarifs : 5,50 € (réservation), 6,50 € sur place.

Extrait de
Paris-Normandie Le Havre
du samedi 30 mars 2019

3 questions à...

Dominique Noguères, vice-présidente de la Ligue des Droits de l'Homme

Que pensez-vous du parallèle fait par la CGT entre l'oppression du pouvoir pendant la Guerre d'Algérie et l'attitude du gouvernement actuel ?

■ « C'est comparable parce qu'il y a une répression systématique des contestations des actions du gouvernement. Bien sûr, il n'y a pas de conflit armé aujourd'hui, mais les mesures qui sont prises de restriction des libertés, les violences policières autorisent la comparaison avec le climat de l'époque. La question de l'état d'urgence y incite notamment, puisqu'il avait été mis en place pendant la Guerre d'Algérie. »

Que fait la Ligue des Droits de l'Homme pour soutenir le désarmement nucléaire ?

■ « Nous avons participé aux travaux de l'ICAN [Campagne internationale pour l'abolition des armes

nucléaires, association regroupant plusieurs ONG, chercheurs, spécialistes, etc., ndlr], au sein de laquelle nous sommes aussi actifs que possible. Nous militons pour un désarmement total, en maintenant néanmoins le débat ouvert, dans l'association, autour de la distinction entre nucléaire militaire et civil. »

Quels sont les sujets d'actualité qui vous préoccupent à la LDH ?

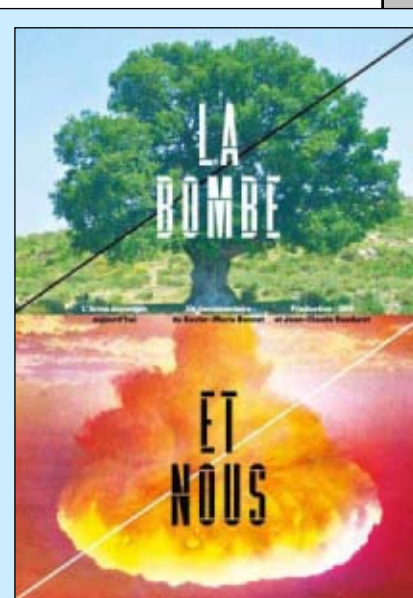
■ « Nous travaillons beaucoup sur les questions des libertés fondamentales, car nous considérons que c'est un sujet dont les gens ne s'emparent pas. On a l'impression que ça ne les intéresse que quand ils sont directement concernés. Je dirige un groupe de travail sur la police et la justice à la LDH. Les recours contre les LBD [lanceur de balle de défense], par exemple, nous occupent beaucoup en ce moment. »

« Plus de 50 personnes ont répondu à notre initiative au cinéma Le Studio au Havre. Cette troisième initiative autour de notre cycle « paix solidarité internationale » a trouvé un écho particulier, tant le film de Yves Boisset démontre les travers inquiétants d'une société, qui s'appuie sur sa police et sa justice en période de crise. Nous pensions ce passé révolu. Et pourtant nous sommes en plein dedans.

Lors du débat animé par Pierre Lebas, Vice-Président de notre institut, Pascal Morel a, exemple à l'appui, montré combien le pouvoir actuel utilisait tout l'arsenal juridique et policier pour limiter la liberté de manifester. Combien la répression anti syndicale a atteint un niveau rarement atteint. Dominique Noguères est revenue sur les grands combats juridiques français et internationaux marquant un combat de classe contre tous ceux qui veulent se faire entendre, dénoncer les injustices et leur niveau de vie. Elle s'est efforcée de décortiquer les nouvelles lois actuelles dites « anticasseurs » et le risque réel qu'elles sous tendent sur nos libertés.

Une très belle soirée où la réflexion sur « c'est quoi la démocratie ? » quand le monde du travail n'est même plus écouté, quand l'action syndicale est sciemment dénigrée par ceux qui nous gouvernent et le patronat, où le taux d'abstention aux élections atteint des records, où la quasi-totalité des médias sont aux mains des grands groupes capitalistes. Nous ne sommes certes pas en dictature ; mais nous pouvons l'affirmer, nous sommes très loin de nos aspirations démocratiques, celles de l'humain d'abord avant le capital. »

L'Institut d'Histoire Sociale de la CGT 76



En février, était programmée la projection du film « La bombe et nous » (documentaire sur l'armement nucléaire de Xavier-Marie Bonnot).

Après le film, un débat avec la participation notamment de Roland Nivet (porte-parole du Mouvement de la Paix) et Jean-Paul Lecoq (député PCF, rapporteur du traité de non prolifération du nucléaire).



Partout en France
samedi 21 septembre 2019
Marchons pour la Paix



Dans le cadre de la Journée Internationale de la Paix

1^{er} Mai

PAIX
MANIFESTONS !

POUR LE DROIT DE VIVRE DIGNEMENT ET EN PAIX

« La paix véritable passe par la défense des droits de la personne pour tous » a déclaré le Secrétaire général de l'ONU en 2018. Ces droits sont au cœur du programme « *Pour une culture de la paix et de la non-violence* » défini par des résolutions de l'ONU qui proposent à ce titre aux peuples d'agir pour la réalisation de tous les droits humains et en particulier :

Extraits du tract distribué le 1er mai.

- pour un développement économique et social équitable et durable préservant l'avenir de la planète et de l'humanité
- pour la réalisation de tous les droits économiques, sociaux et culturels pour l'égalité entre les femmes et les hommes
- pour permettre la participation démocratique réelle des citoyens et citoyennes à la vie politique, économique, sociale et culturelle de leur pays pour développer la compréhension, la tolérance, la solidarité, la fraternité et le respect de la diversité linguistique et culturelle.
- pour la liberté d'opinion, de la presse, de circulation de l'information et des connaissances
- pour le droit de l'homme et de la femme à vivre dans un monde de paix, débarrassé des guerres et des armes nucléaires et interdisant le commerce illicite des armes
- pour le renforcement d'une culture de la paix par l'éducation.

page
10





Extraits du tract distribué le 1er mai.



Cette culture de la Paix et de la non-violence implique en d'autres termes la réalisation de droits pour lesquels des populations entières luttent actuellement dans le monde et en France pour :

- ✓ le droit pour chaque personne de disposer des moyens financiers et matériels permettant de vivre dignement de son travail et/ou de sa retraite
- ✓ le droit de pouvoir vivre dans le pays de son choix sans devoir fuir les guerres et/ou la misère et le droit pour les migrants et réfugiés d'être accueillis humainement
- ✓ le droit pour chaque personne de bénéficier de services publics gratuits ou à faible coût pour s'éduquer, se former, se soigner, se loger, à tous les stades de sa vie
- ✓ le droit de vivre dans un monde débarrassé des armes nucléaires dont l'élimination totale est prévue par le Traité d'Interdiction des Armes Nucléaires adopté à l'Onu le 7 Juillet 2017 (9 Etats seulement disposent d'armes nucléaires)
- ✓ le devoir de préserver la survie de l'humanité face aux dangers des dérèglements climatiques et des armes nucléaires
- ✓ le droit de lutter pour nos droits avec nos organisations syndicales et mouvements sans être réprimés, blessés, arrêtés, emprisonnés en France au ailleurs.

page 11

Tous les droits évoqués dans ce document ne peuvent être réalisés pleinement

- 1 - **dans un monde** qui dépense chaque année 1800 milliards de dollars pour des dépenses militaires mais qui accorde seulement 5,7 milliards de dollars aux Nations Unies dont le rôle est la construction et la défense de la Paix
- 2 - **en France** avec un gouvernement qui considère
 - que la vente d'armes (y compris à des Etats comme l'Arabie Saoudite et les Emirats Arabes Unis qui détruisent le Yémen et ses populations civiles) – est une activité normale car générant des profits substantiels pour quelques multinationales ou pour l'Etat.
 - qu'il peut violer le Traité de Non- Prolifération nucléaire (TNP) en doublant les crédits annuels consacrés aux armes nucléaires (soit 37 milliards sur 7 ans mais 110 milliards sur une vingtaine d'années si on n'arrête pas ces programmes dits de modernisation de ces armes) alors qu'à l'ONU le 7 juillet 2017, 123 Etats viennent de voter un Traité d'Interdiction des armes Nucléaires (TIAN)
- 3 - **en Europe** avec une politique de l'Union Européenne qui a généré la mise en place un Fonds Européen de la Défense (FED) doté de 13 milliards d'Euros pour les industriels de l'armement et exige via l'Otan que tous les Etats de l'UE augmentent leurs budgets militaires pour atteindre 2 % du PIB mais demande dans le même temps de limiter les dépenses publiques tout en préconisant la privatisation des services publics. Tout cela au détriment des services rendus aux populations, et de l'accès à leurs droits.



www.mvtpaix.org • national@mvtpaix.org
www.facebook.com/mouvementdelapaix/

☎ 01 40 12 09 12



Réhabilitation collective des Fusillés pour l'exemple

Inauguration du monument à Chauny

Chauny, samedi 6 avril 2019



Extraits du site de la Fédération nationale de la libre pensée

Une nouvelle étape franchie pour la Justice !

Le 6 avril 2019 a eu lieu l'inauguration du Monument en Hommage aux Fusillés pour l'exemple à Chauny dans l'Aisne, sur la ligne de Front. Cette date avait été choisie, car elle était celle du 100^e anniversaire de la grande manifestation du 6 avril 1919 où 300 000 personnes manifestèrent à l'appel de la « *Vieille CGT* » pour protester contre l'acquittement scandaleux de l'assassin de **Jean Jaurès**, première victime de la guerre de 1914-1918.

Venus de toute la France et même de Belgique, près d'un millier de personnes ont assisté aux deux cérémonies du matin et de l'après-midi. De nombreux Elus, dont des Députés, y ont participé. Plus de 300 personnes ont participé aux banquets du midi, où il fut lu un discours international du Président de la Libre Pensée **Jean-Sébastien Pierre**.

Ce fut un grand moment d'émotion de solennité. Entre la cérémonie du matin, en présence des « *corps constitués* » selon la formule officielle. Le maire de Chauny, **Marcel Lalonde** a prononcé un discours qui restera dans les mémoires et dont nombre de participants ont souhaité qu'un jour leurs édiles fassent le même.

Marcel Lalonde a notamment déclaré « *Contrairement à beaucoup de villes, Chauny n'a pas hésité à se porter candidate pour l'accueil de ce monument. C'est une volonté de notre part. C'est un choix. Mais c'est avant tout une immense fierté...*

Pour Jean-Paul Sartre, la seule chose qui permet à l'homme de vivre, c'est l'acte ! Nous avons donc agi. Nous avons agi pour ne pas oublier. Nous avons agi pour honorer. Nous avons agi pour ne pas oublier. Nous avons agi pour honorer. Nous avons agi pour une mémoire « juste » qui se souviennent de tous ses morts...

Ces Fusillés étaient-ils complètement responsables ? Etaient-ils fautifs d'avoir la volonté de vivre ? Qu'aurions-nous fait à leur place ? Aurions-nous obéi à des ordres qui nous mèneraient vers une mort certaine ? Peut-on condamner ces hommes épuisés à qui le commandement avait déjà tant demandé ?...

La Constitution de 1793 a proclamé que « lorsque les Gouvernants violent les droits du peuple, l'insurrection n'est pas simplement un droit, mais un devoir. » Ces hommes ont réagi en humain...

« Rien d'audacieux n'existe sans la désobéissance à des règles » a dit Jean Cocteau. Disons le haut et fort, nos soldats de 14-18 ont été audacieux. Leur désobéissance a été un acte courageux. Ils voulaient faire comprendre à leurs chefs que leur mort sur le Front était inutile. Ils ont donc choisi de la rendre utile en se sacrifiant. »



page
12

Notons la présence de Jean-Paul Lecoq, député de Seine-Maritime et d'Alban Bruneau, maire de Gonfreville-l'Orcher, Commune pour la Paix, qui avait voté une subvention pour participer au financement du monument qui rend hommage aux fusillés pour l'exemple.



.../...

Réhabilitation collective des Fusillés pour l'exemple

Inauguration du monument à Chauny

Chauny, samedi 6 avril 2019

L'après-midi fut consacrée à un hommage militant

Sous la présidence de **Nicole Aurigny** pour l'Association pour l'Erection du monument des Fusillés, prirent ensuite la parole :

- **Pierre Roy**, Président de la *Fédération nationale laïque de Monuments pacifistes*
- **Maurice Montet** pour l'*Union Pacifiste de France (UPF)*
- **Liliane Rehby** pour l'*Association Républicaine des Anciens Combattants (ARAC)*
- **Michele Marchioli** pour le *Mouvement de la Paix (MdlP)*
- **Gilles Manceron** pour la *Ligue des Droits de l'Homme (LDH)*
- **Yves Veyrier**, Secrétaire général de la *CGT-Force Ouvrière*
- **Pierre Outteryck** de l'*Institut d'Histoire Sociale de la CGT du Nord Pas de Calais*
- **Christian Eyschen**, vice-Président de la *Libre Pensée*

Nicole Aurigny dira dans son discours d'ouverture : « En 2014, quand la **Libre Pensée** a pris la décision d'ériger un monument en hommage aux Fusillés pour l'exemple, nous ne connaissions pas de sculpteur, nous ne connaissions pas de commune susceptible d'accueillir le monument, nous n'avions pas le premier euro. Mais nous avons osé, car nous connaissions l'attachement des citoyens à la cause des Fusillés pour l'exemple : personne ne peut accepter l'injustice criante dont ils ont été victimes. »

Aujourd'hui, nous, citoyens de la République, nous réhabilitons solennellement et moralement tous les Fusillés pour l'exemple. Ce monument, qui inscrit dans la pierre leur drame, va rester, pour nous tous, un appel à lutter jusqu'à leur réhabilitation officielle. »

Pierre Roy, de la **Fédération nationale laïque des Monuments pacifistes** dira : « Salut à vous, militants de la paix et de la vérité ! Salut à ce beau monument qui portera sur la place publique, sur le forum et l'agora de nos lointains aînés, la protestation inapaisée de tous les partisans de la justice ! En avant vers la réhabilitation collective ! »

Plusieurs intervenants de la **CGT-Force Ouvrière**, de la **Ligue des Droits de l'Homme** et de la **Libre Pensée** ont rappelé le rôle irremplaçable de **Marc Blondel** dans l'aventure de ce monument pour les Fusillés.

Une symbolique émouvante au service de la Justice humaine

Le sculpteur **Frédéric Thibault** a créé un monument original, à ras-de-terre et sans socle, pour montrer la profonde égalité qu'il y a entre les Fusillés, gens ordinaires du peuple et militants syndicalistes, et l'Humanité vivante. Tout le monde est au même niveau.

Les visages des Fusillés sont poignants de vérité et de douleur. Ils symbolisent les quatre étapes : l'horreur, le refus, la colère et la mort. Il y a un soldat revêtu d'un uniforme colonial, mais dont les traits ne sont pas « indigènes » pour montrer que tous sommes tous les opprimés du même monde.

Christian Eyschen, vice-Président de la Libre Pensée dira dans son discours de clôture : « On peut y voir une représentation d'un soldat des colonies pour nous rappeler que là aussi, le prix du sang ne s'est pas traduit par la justice. Durant la Première guerre mondiale, il y eut 25 711 Algériens morts dans les tranchées, soit 15% des mobilisés dans les trois départements d'Afrique-du-Nord, 72 035 furent blessés et 12,20% de ces blessés furent invalides à 100%. Blessés à jamais dans leur chair, pour toujours. **Blessés ou tués, mais jamais honorés, jamais récompensés, jamais à égalité.** »

Et maintenant, la bataille continue !

Nous allons maintenant procéder à la troisième étape du combat pour la réhabilitation collective des 639 Fusillés pour l'exemple. Nous demandons à toutes les Fédérations départementales de la **Libre Pensée**, dans l'union avec tous ceux qui le voudront, de voir tous les députés de leur département, sans aucune exception, pour leur demander de se prononcer pour la réhabilitation collective des Fusillés en déposant une proposition de loi pour cela et de tout faire pour qu'elle soit soumise au vote de l'Assemblée nationale.

Nous dresserons le tableau exact de ceux qui prendront position ou pas. Et nous saurons nous rappeler au bon souvenir de tous lors des prochaines échéances électorales. Puisque l'Exécutif s'est déshonoré publiquement, nous nous adressons au **Législatif** qui est censé représenter la volonté du peuple. Nous verrons donc ce qu'il en est réellement. Il y a les mots et il y aura les faits.

Nous ne céderons pas sur cette exigence, car ce que nous voulons en obtenant la réhabilitation collective, c'est la reconnaissance du droit de dire **NON** à la mort, **NON** à la guerre, **NON** à la barbarie militariste.

En rendant justice aux morts du passé, nous voulons sauver les vivants d'aujourd'hui et de demain. Ce monument inauguré aujourd'hui sera le vivant témoignage de notre combat, il sera un outil pour avancer vers notre objectif.

Plus jamais la guerre ni la barbarie !

***Le monument de Chauny est un cri de révolte
et un cri d'espoir : Réhabilitation !***



page
13



Frédéric Thibault, compagnon tailleur de pierre et Etienne Rétout, les sculpteurs du monument.



Armes françaises au Yémen

Un navire saoudien devait effectuer un chargement au Havre

Extrait de
Paris-Normandie Le Havre
du mercredi 8 mai 2019

Armes au Yémen : questions sur un cargo attendu au Havre

■ **Polémique.** La secrétaire d'État française aux Armées a esquivé hier une question de parlementaires suspectant un cargo saoudien de venir s'approvisionner en armement au Havre, en pleine controverse sur les armes françaises au Yémen. « Plus de 60 000 personnes ont été tuées et plus de 16 millions de Yéménites sont menacés de famine (...) Mais la France continue à vendre des armes à l'Arabie saoudite en toute opacité », a dit hier à l'Assemblée le député PCF de Seine-Maritime **Jean-Paul Lecoq**. « Pour preuve, au Havre est attendu le cargo Bahri Yanbu appartenant à la compagnie nationale saoudienne pour embarquer des pièces d'artillerie de fabrication française à destination du port saoudien de Jeddah », a-t-il assuré.



Jean-Paul Lecoq (photo Paris-Normandie)

Après avoir nié l'information, le gouvernement a reconnu mercredi 8 mai qu'un navire saoudien, le *Bahri Yanbu*, allait effectuer un chargement d'armes au Havre. Le gouvernement assurait qu'il ne disposait d'« aucune preuve » permettant d'affirmer que des armes françaises étaient utilisées contre des civils dans la guerre meurtrière menée au Yémen par l'Arabie Saoudite. « Il y aura un chargement d'armes en fonction et en application d'un contrat commercial », a déclaré

Titres de Paris-Normandie Le Havre
Des 9, 10 et 14 mai

sans plus de précisions la ministre française des Armées.

► Société : un cargo saoudien vient charger des armes au Havre

Une cargaison polémique

■ Le « Bahri Yanbu », un cargo saoudien, est arrivé hier soir en rade du Havre. Après avoir nié l'information, le gouvernement a finalement confirmé que des armes seraient chargées à bord de ce navire.

■ Selon des ONG, ces armes vendues par la France pourraient être destinées au conflit qui frappe la population du Yémen.

■ Le député havrais Jean-Paul Lecoq, qui a interpellé la ministre des Armées, réclame davantage de transparence sur les ventes d'armes.



Selon le site d'investigation « Disclose », le navire saoudien devait prendre livraison de « huit canons de type Caesar » (camion équipé d'un système d'artillerie) que l'Arabie Saoudite pourrait utiliser dans la guerre qu'elle livre au Yémen aux rebelles houthis, minorité chiite soutenue par l'Iran, grand rival de Ryad. Mais la ministre n'a pas précisé la nature des armes qui seraient chargées ni leur destination. Selon une source gouvernementale, « il ne peut pas s'agir de canons Caesar puisqu'il n'y a aucune livraison de Caesar en cours ».

Les révélations de « Disclose » fragilisent la position du gouvernement.

La ministre des Armées l'a répété : « A la connaissance du gouvernement français, nous n'avons pas d'éléments de preuve selon lesquels des victimes au Yémen sont le résultat de l'utilisation d'armes françaises ». Le gouvernement a invariablement affirmé que ces armements ne sont utilisés que de manière défensive et pas sur la ligne de front.

Or, selon une note de la Direction du renseignement militaire (DRM), révélée par « Disclose » mi-avril, 48 canons Caesar produits par l'industriel français Nexter « appuient les troupes loyalistes, épaulées par les forces armées saoudiennes, dans

Le cargo est resté en rade

Faute d'escale au Havre, direction l'Espagne et l'Italie

Polémique. Le cargo saoudien, qui devait charger des armes au Havre et qui avait mouillé la semaine dernière au large du Havre, avait finalement pris la route de l'Espagne. Hier, il a quitté Santander et mis le cap sur l'Italie.

Or, selon une note de la Direction du renseignement militaire (DRM), révélée par « Disclose » mi-avril, 48 canons Caesar produits par l'industriel français Nexter « appuient les troupes loyalistes, épaulées par les forces armées saoudiennes, dans leur progression en territoire yéménite ». Une carte de la DRM estime que « 436.370 personnes » sont « potentiellement concernées par de possibles frappes d'artillerie », dont celles des canons français.

Les ONG réclament un meilleur contrôle parlementaire

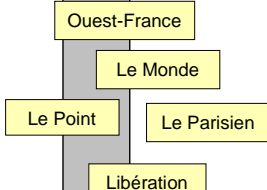
Les déclarations de Florence Parly ont suscité un tollé parmi les ONG. Cela « montre de nouveau l'obstination de la France à poursuivre ses transferts d'armes à ce pays malgré le risque indéniable et parfaitement connu des autorités françaises qu'elles soient utilisées contre des civils », a commenté Bénédicte Jeannerod, directrice France de « Human Rights Watch ». Parmi les dizaines de milliers de personnes tuées au Yémen, on compte de nombreux civils.

Neuf ONG, dont l'Observatoire des armements, réclament « l'établissement d'une commission parlementaire permanente de contrôle des ventes d'armes, comme en Suède, au Royaume-Uni et aux Pays-Bas », a indiqué de son côté Tony Fortin, de l'Observatoire des Armements.

Estimant que la livraison de ces armes violait le traité sur le commerce des armes, l'Acat (Action des chrétiens pour l'abolition de la torture) a annoncé mercredi soir dans un communiqué le dépôt d'un référé (recours en urgence) devant le tribunal administratif de Montreuil « exigeant que soit levé le dédouanement (c'est-à-dire l'autorisation pour le cargo de prendre la mer, avec son chargement) ».

Le cargo repart sans armes françaises.

« La France trahit les traités internationaux pour du business », a déclaré le député communiste de Seine Maritime Jean-Paul Lecoq, qui avait interpellé mardi le gouvernement à ce sujet, lors d'une séance houleuse à l'Assemblée nationale. Au Havre, la Ligue des Droits de l'Homme et le Mouvement de la Paix appelaient à une manifestation jeudi 9 mai à 18h00, non loin du quai où devait accoster le *Bahri Yanbu*, « afin de dénoncer ces ventes d'armes... qui ont bien servi à tuer quantité de civils au Yémen ».



Yémen : la France doit cesser d'alimenter en armes l'Arabie Saoudite

L'Humanité

Au Havre, l'action citoyenne fait repartir le cargo sans les canons

Le navire saoudien qui devait charger des armes dans le port normand a finalement rebroussé chemin après la mobilisation sur le port et au-delà.

Le Monde

Armes françaises au Yémen : 17 ONG dénoncent des « menaces » contre la liberté de la presse

Cette prise de position intervient après la convocation de trois journalistes par les services de renseignement français pour avoir détaillé l'usage d'armes françaises au Yémen.



Après avoir mouillé en rade du Havre du mercredi au vendredi, le cargo saoudien n'a pas fait escale dans le port comme prévu et a pris la direction de Santander en Espagne où il a fait escale le lundi 13 mai pour y charger du matériel militaire, « non létal », provenant de deux entreprises locales, selon le gouvernement espagnol.

Le 20 mai, en Italie, les dockers de Gênes ont empêché des chargements suspects à bord du *Bahri Yanbu*.

Armes françaises au Yémen

Un navire saoudien devait effectuer un chargement au Havre
Il mouille plusieurs jours au large avant de partir vers l'Espagne sans armes françaises



Le 9 mai 2019, rassemblement sur le port du Havre Prise de parole de Marie-Claire Jegaden (Mouvement de la Paix du Havre)

Depuis le 7 mai, le cargo Saoudien BAHRI YANBU attend en rade du Havre pour charger des armes Françaises pour la guerre au Yémen.

Merci d'avoir répondu à notre appel afin de dénoncer les ventes d'armes françaises à l'Arabie Saoudite et aux Emirats Arabes Unis, armes qui ont bien servi à tuer quantité de civils au Yémen,

La France est le 3^{ème} plus gros exportateur d'armes dans le monde.

Les armes ne sont pas des marchandises comme les autres, leur commerce n'est pas inoffensif.

Depuis quatre ans, l'Arabie Saoudite et les Emirats Arabes Unis (EAU) sont à la tête d'une coalition qui bombarde quotidiennement le Yémen.

Des raids aériens sur les fermes, les marchés, les bateaux de pêche, les réservoirs d'eau potables des bombardements qui ciblent la production agricole et l'approvisionnement en nourriture du pays. Une véritable stratégie de la famine.

Selon l'ONU, 80% de la population a besoin d'une aide alimentaire d'urgence. Un enfant meurt toutes les cinq minutes.

Après la publication dans la presse de documents confidentiels du renseignement militaire français, listant les armes françaises impliquées dans la guerre au Yémen, avec les 10 ONG humanitaires et de défense des droits humains, **nous appelons la France à cesser immédiatement ses transferts d'armes à destination de l'Arabie Saoudite et des Emirats arabes unis et mettre en place une commission parlementaire permanente de contrôle des ventes d'armes.**

C'est la 1^{ère} fois qu'une source officielle, le renseignement militaire français, confirme ce que les ONG mettent en lumière depuis des mois : les équipements militaires français achetés par l'Arabie Saoudite et les Emirats Arabes sont engagés dans la guerre au Yémen dans des attaques illégales contre les populations civiles.

Il est intolérable pour les citoyennes, les citoyens que nous sommes, que des armes françaises aient contribué à faire du Yémen un champ de ruines, tué des civils et précipité des millions de personnes au bord de la famine et cela depuis plus de 4 ans.

Photos de Jean-Luc Nail et Pascal Colé

Communiqué de la Ligue des Droits de l'Homme et du Mouvement de la paix du Havre

Le départ du bateau saoudien du port du Havre sans avoir chargé les armes françaises est une satisfaction pour nos associations . Sans parler de victoire, la mobilisation rapide de havrais criant leur indignation a contribué au renoncement par ses acteurs de cette transaction mortifère.

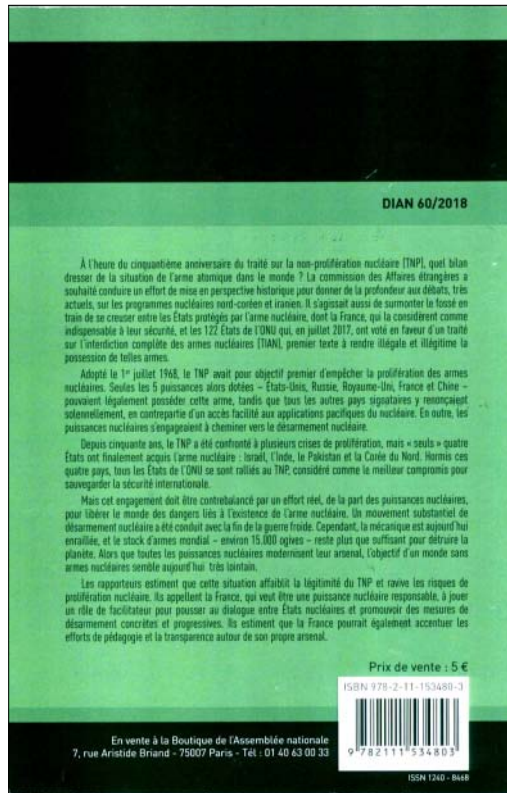
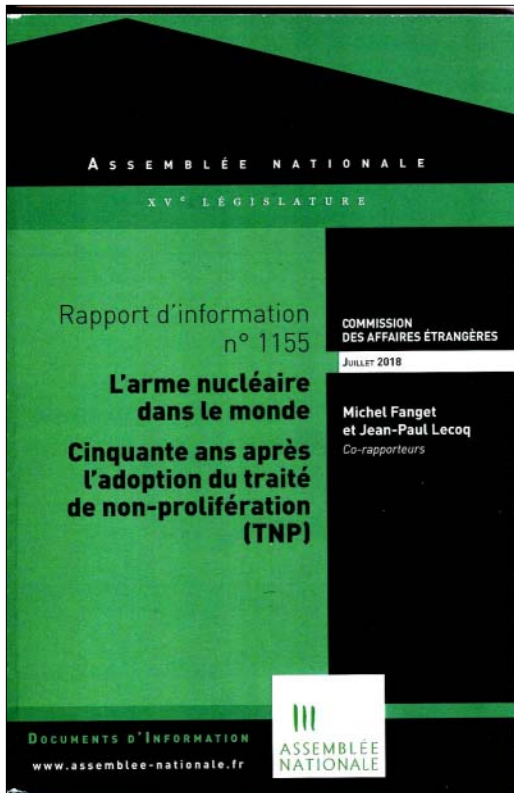
Nous restons vigilants et nous appelons toutes les personnes éprises de paix à poursuivre le combat pour la défense des droits humains.

Tous les habitants du Yémen ne sont pas des terroristes. Les armes françaises utilisées contre eux ne doivent pas quitter notre pays tant que la guerre continuera.

Nous exigeons le respect, par le gouvernement, des conventions internationales qu'il a signées, notamment le traité sur le commerce des armes qui enjoignent de ne pas livrer du matériel s'il y a un « risque » (avéré aujourd'hui) qu'il soit utilisé pour une violation des droits de l'Homme.

Nous demandons un contrôle démocratique et transparent du commerce les armes.

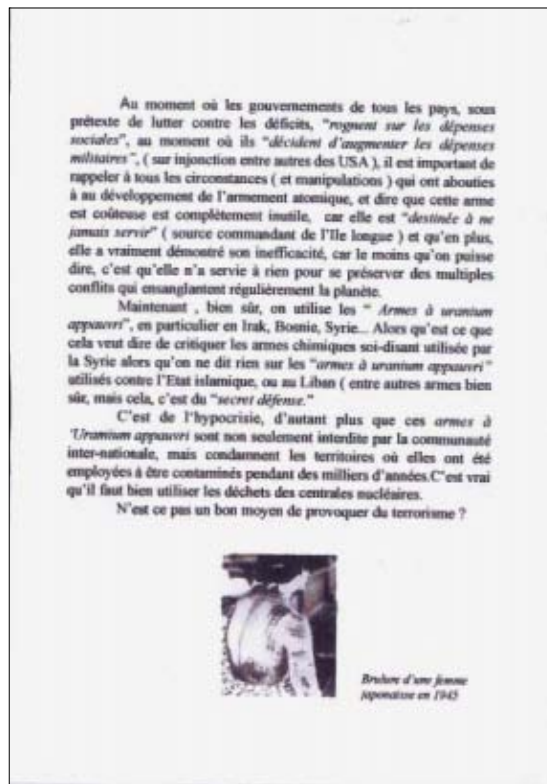
Pour s'informer sur l'arme nucléaire



Quelques exemplaires disponibles auprès du comité du Havre du Mouvement de la paix.

Les députés Michel Fanget (Modem) et Jean Paul Lecoq (PCF) ont fait début 2019 un rapport d'information sur l'arme nucléaire dans le monde au nom de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée Nationale. Au moment où il a été décidé de moderniser l'arme nucléaire, c'est édifiant.

page 16



Disponible. 265 pages 15 x 21 illustrée de photos et graphiques prix 25 euros

Au moment où les gouvernements ont décidé de moderniser l'arme nucléaire en augmentant les crédits, alors qu'ils disent que la bombe est « destinée à ne jamais servir », il est important de savoir comment, pourquoi elle a été conçue et utilisée contre le Japon et toute la géopolitique qui est derrière et qui perdure depuis.

Ce livre est un recueil d'articles qui font le point sur ce problème, aussi bien en France que dans le reste du monde.